



**#COVID-19 :
QUELS IMPACTS
POUR LES
ASSOCIATIONS DE
L'ALLIER?**

**RESULTATS
ENQUETE
CRIB**

CRIB 03



DEVELOPPEMENT DE L'ENQUETE

Cette enquête a été proposée par la Préfecture de l'Allier afin d'établir un état des lieux de la situation des associations et d'identifier les problématiques des associations liées à la crise sanitaire du covid-19 pour proposer des accompagnements et des politiques adaptés.

La Préfecture a délégué la réalisation de cette enquête au Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles (CRIB) via les deux structures labélisés sur le Département :

Profession Sport et Loisirs Auvergne & la Fédération des Centres Sociaux.

Cette enquête a été diffusée par le biais de divers canaux :

La newsletter de la Préfecture aux maires de l'Allier

Les newsletters du CRIB

La radio locale (3 interviews du CRIB : Radio Bocage, RJFM et RFC)

La presse locale : La Montagne

Les associations ayant reçu l'information ont alors pu s'exprimer sur les difficultés rencontrées durant le confinement en particulier et sur la crise sanitaire en général pour la vie de leurs associations.

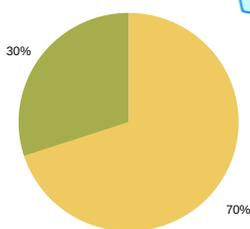
Des visioconférences ont été organisées afin de pouvoir donner un premier niveau d'information à toutes les associations demandeuses sur les solutions envisageables de manière globale, puis sur des thématiques particulières (DUERP, tenue d'une AG à distance, utilisation des outils numériques). Des accompagnements individuels ont également été réalisés.

Durant cette période, les services de la Préfecture, du CRIB et de France Active Auvergne sont restés en étroite relation pour être à l'écoute et au service des associations de l'Allier.

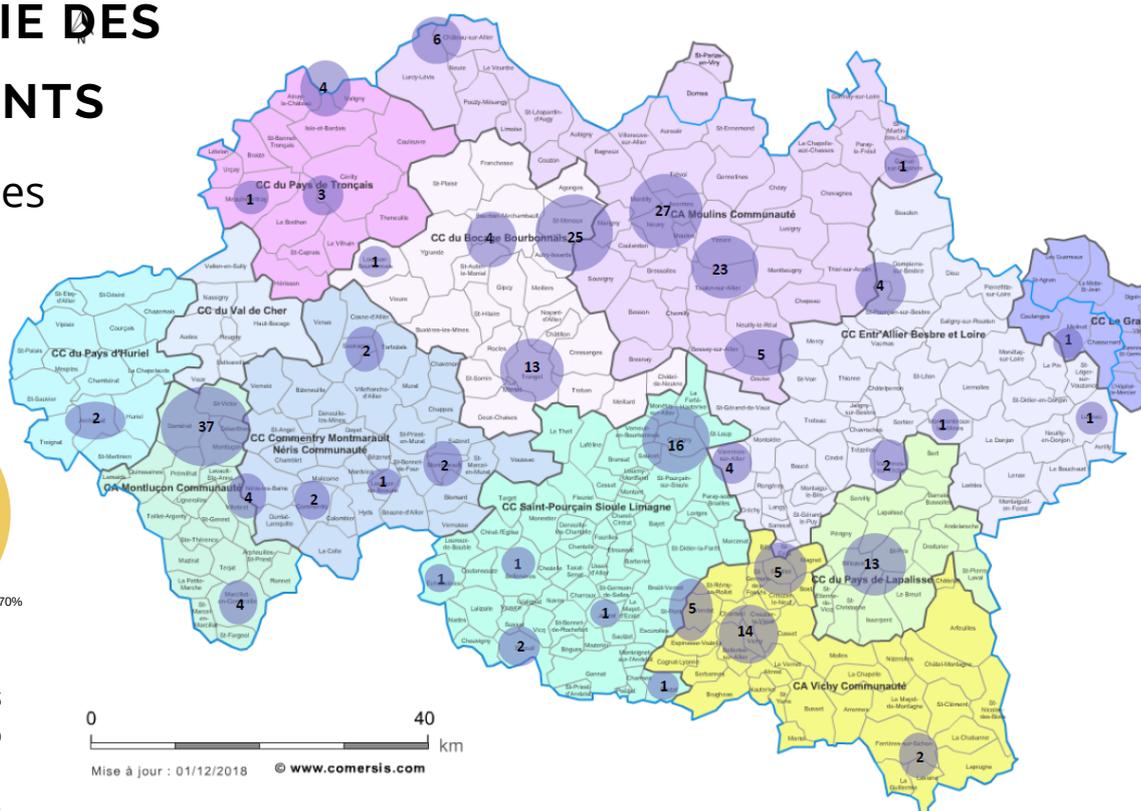
TYPOLOGIE DES REpondANTS

258 Réponses

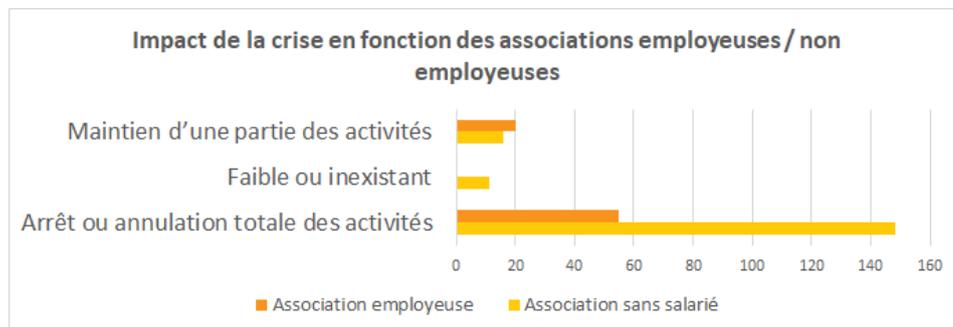
Associations employeuses
30%



Associations non employeuses
70%

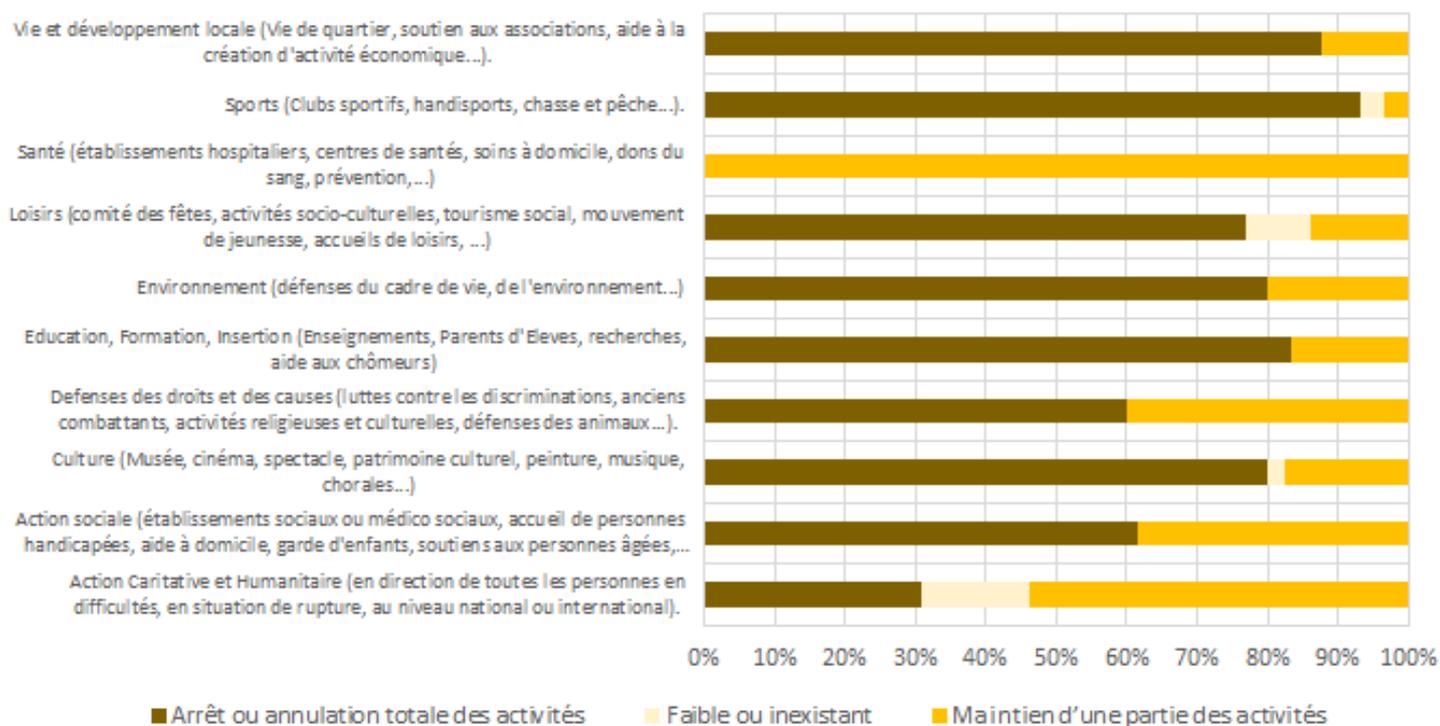


I-1 - Aujourd'hui, quel est l'impact de la crise actuelle liée au coronavirus sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre association ?

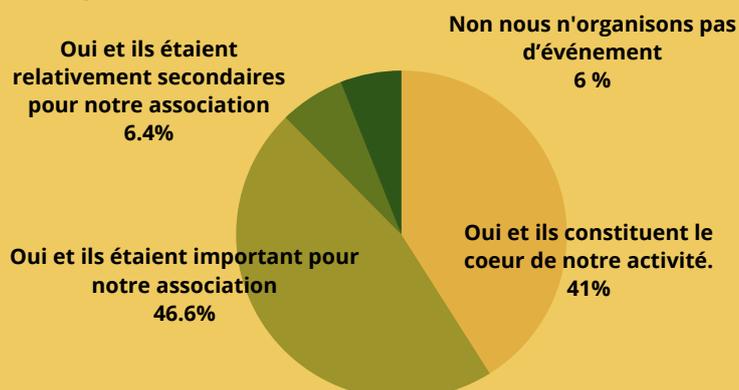


Pour les associations employeuses, l'arrêt ou l'annulation totale des activités est moindre. Cela peut être dû au maintien des personnels en activité (télétravail, activité partielle) qui ont continué de porter, en l'adaptant, l'activité de l'association. Les associations non employeuses ont massivement arrêté leurs activités, en raison du confinement des bénévoles et des publics.

I-1 - Aujourd'hui, quel est l'impact de la crise actuelle liée au coronavirus sur l'activité quotidienne et ordinaire de votre association ? / secteur d'association



I-2- Avez-vous été contraint d'annuler ou de reporter un ou plusieurs événements ?



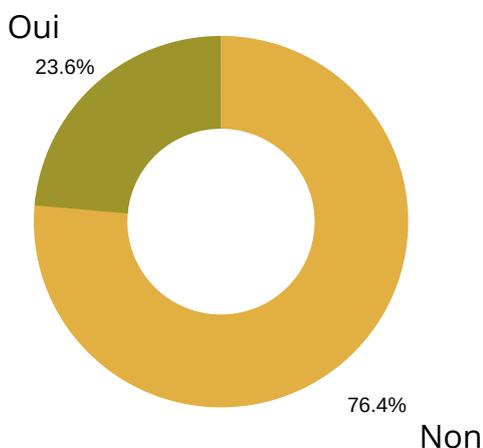
Globalement pour les associations répondantes, l'impact de la crise est important dû à l'arrêt ou l'annulation totale des activités. Pour 87.6% des associations, l'annulation ou le report d'évènements constituent le coeur de l'activité associative ou ils étaient importants pour l'association.

I-3- Selon vous, quels sont les 3 impacts les plus importants pour votre association :

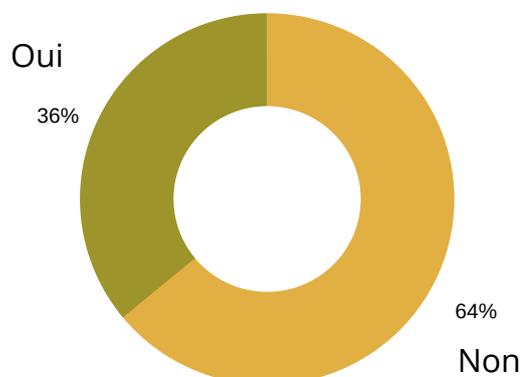


L'impact lors de l'enquête était encore plus ou moins mesurable pour les responsables associatifs. Cependant, les principales conséquences de la crise sanitaire semblent s'orienter sur l'incertitude pour la réalisation des projets et activités en raison des restrictions (circulation, regroupement) et un problème de rentrée d'argent.

I-4- Avez-vous maintenu vos activités de manières dématérialisées pendant le confinement :



I-5- Avez-vous développé de nouvelles activités que vous ne faisiez pas avant le confinement :

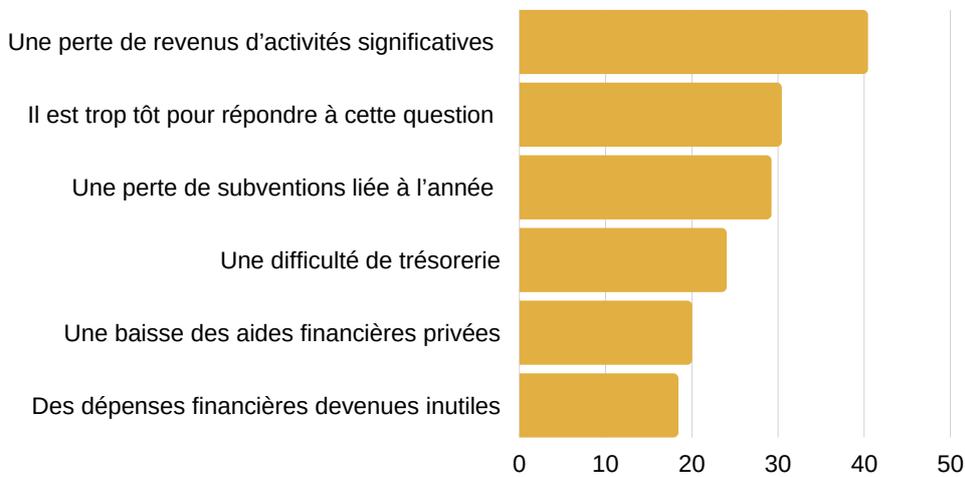


Quelques activités développées pendant le confinement sur 131 associations :

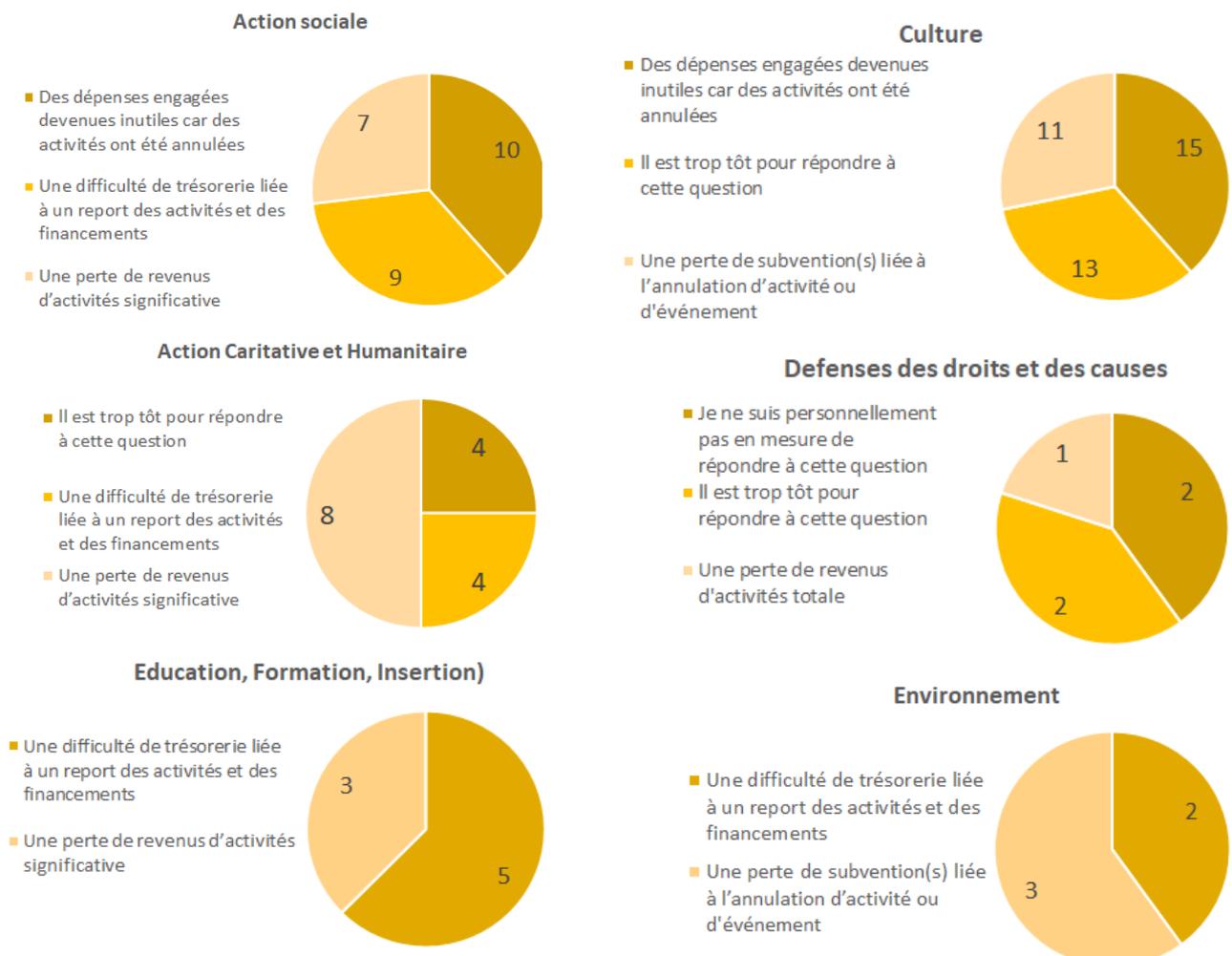


Échantillons d'autres activités développées:
 Guider les adhérents dans des démarches administratives.
 Cours sportifs en ligne
 Proposer des temps d'échanges en visioconférence.
 Prendre le temps de formaliser le projet associatif et sportif en visio.
 Fabrication des visières au Fablab.
 Lancement d'un projet contributif en ligne pour repenser l'avenir dans les zones rurales; remobilisation des bénévoles.

II-1 - Quelle que soit la taille de votre association et son secteur d'activité, quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ? Plusieurs réponses possibles

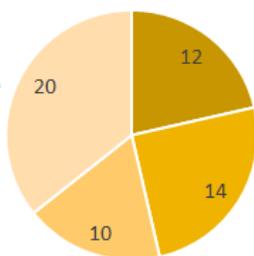


II-1 - Quelle que soit la taille de votre association et son secteur d'activité, quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ? Plusieurs réponses possibles / secteur



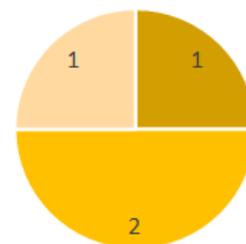
Loisirs

- Des dépenses engagées devenues inutiles car des activités ont été annulées
- Il est trop tôt pour répondre à cette question
- Une perte de revenus d'activités totale
- Une perte de revenus d'activités significative



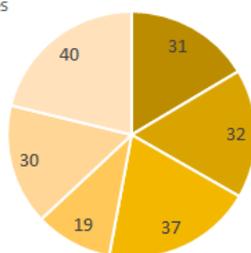
Santé

- Il est trop tôt pour répondre à cette question
- Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements
- Une perte de revenus d'activités significative



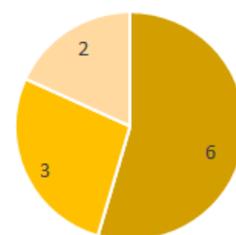
Sports

- Des dépenses engagées devenues inutiles car des activités ont été annulées
- Il est trop tôt pour répondre à cette question
- Une baisse des aides financières privées
- Une baisse des aides financières publiques
- Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements
- Une perte de subvention(s) liée à l'annulation d'activité ou d'événement

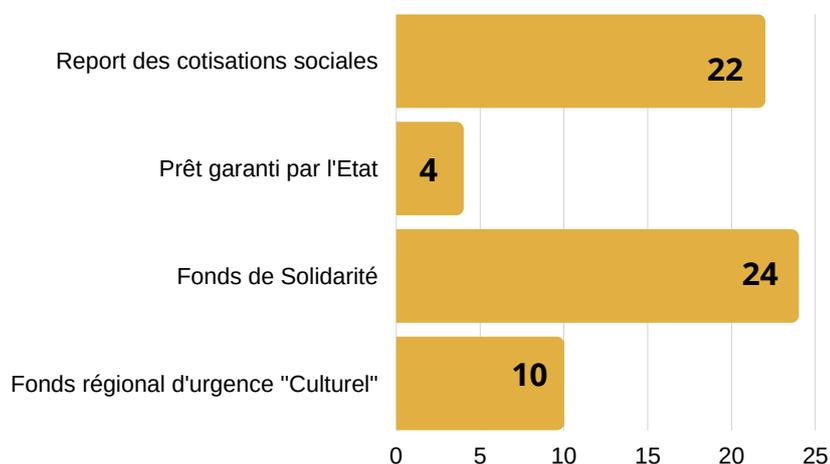


Vie et développement local

- Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements
- Une perte de revenus d'activités totale
- Une perte de subvention(s) liée à l'annulation d'activité ou d'événement

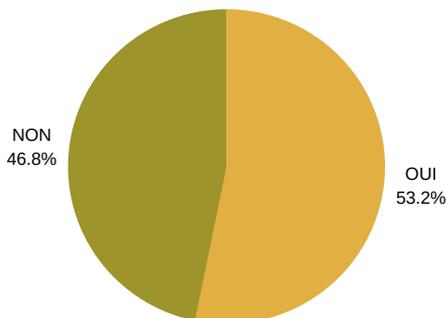


II -2- Avez-vous fait appel ou envisagez vous de faire appel aux dispositifs de soutien (financiers) pour votre association (autre que le chômage partiel) :



DEVELOPPEMENT DES OUTILS NUMERIQUES

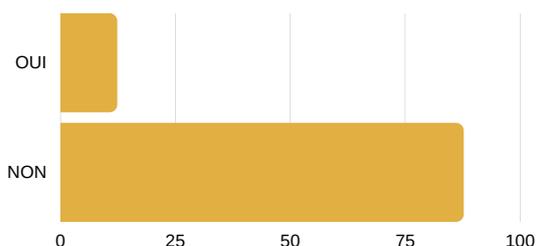
III-1- Avez-vous développé l'usage des outils numériques dans le cadre de ce confinement :



III-1Bis- Si oui, lesquels :

- Utilisation des réseaux sociaux 76,2%
- Utilisation d'appels vidéo 46,7%
- Utilisation de site de stockage de fichiers 9,8%
- Utilisation de logiciel de gestion de paie 6,6%
- Utilisation d'agenda partagé 5,7%

III-2-Rencontrez-vous des difficultés via l'usage des outils numériques dans le cadre de l'activité de votre association :



Globalement les associations sont à l'aise avec les outils numériques. Les principales difficultés rencontrées sont d'une part liée à l'usage des outils numériques par les seniors. Que ce soit par les dirigeants associatifs ou bien par les adhérents, des difficultés autour de l'accès au numérique, à la non-maîtrise des outils ont été citées et précisées en raison de l'âge des adhérents ou dirigeants. Les problèmes de connexion, de qualité du réseau sont majoritairement la deuxième problématique rencontrée par les associations répondantes. Enfin, l'activité développée par l'association ne semble pas pouvoir être transposable via des outils numériques, soit l'association n'a pas souhaité utiliser les outils numériques pour maintenir/ développer l'activité associative pendant le confinement.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENTS

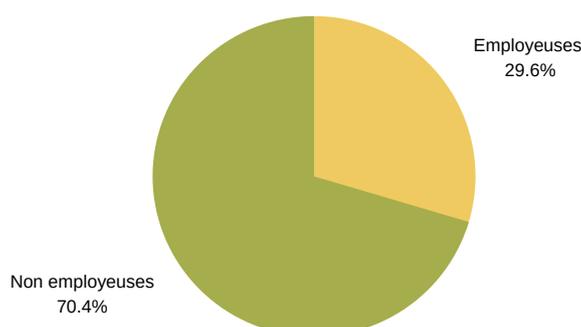
IV-1- Avez-vous besoin de soutien, de conseil ou d'accompagnement, pour chacun des thèmes suivants liés à la situation actuelle ?

Type d'accompagnement souhaité	OUI	NON	Non concerné	Ne sais pas répondre
Maintien de la vie de l'association à distance	27	157	46	10
Accueil, Animation	13	162	43	14
Organisation des ressources humaines salariées	9	123	96	9
Organisation des ressources humaines bénévoles	21	143	59	12
Assistance et protection juridique	39	113	62	20
Maintien des partenariats financiers	68	100	42	21
Facilité de trésorerie	43	124	41	20
Report des remboursements	4	124	84	7
Suspension de paiement courant	25	122	64	14

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Votre association est-elle employeuse ? (salariés permanents, animateurs ponctuels...).

Ce qui représente 75 associations employeuses ayant répondu aux questionnaires et 175 non employeuses.



V-1- Si l'association emploie des salariés, quelles solutions avez-vous envisagées pour tout ou partie d'entre eux ? Plusieurs réponses possibles - 70 répondants

RECOURS AU CHOMAGE PARTIEL	75,7%
<i>Recours au télétravail</i>	28,6%
<i>Recours à l'arrêt de travail indemnisé</i>	21,4%
<i>Travail en présentiel avec respect des consignes de sécurité</i>	15,7%

Seulement 3 associations ont eu recours à la formation pour leurs salariés à partir du 31 mars.
 8 associations sur 74 répondantes connaissent le dispositif FNE Formation (financement de formation notamment en période de chômage partiel).

21%

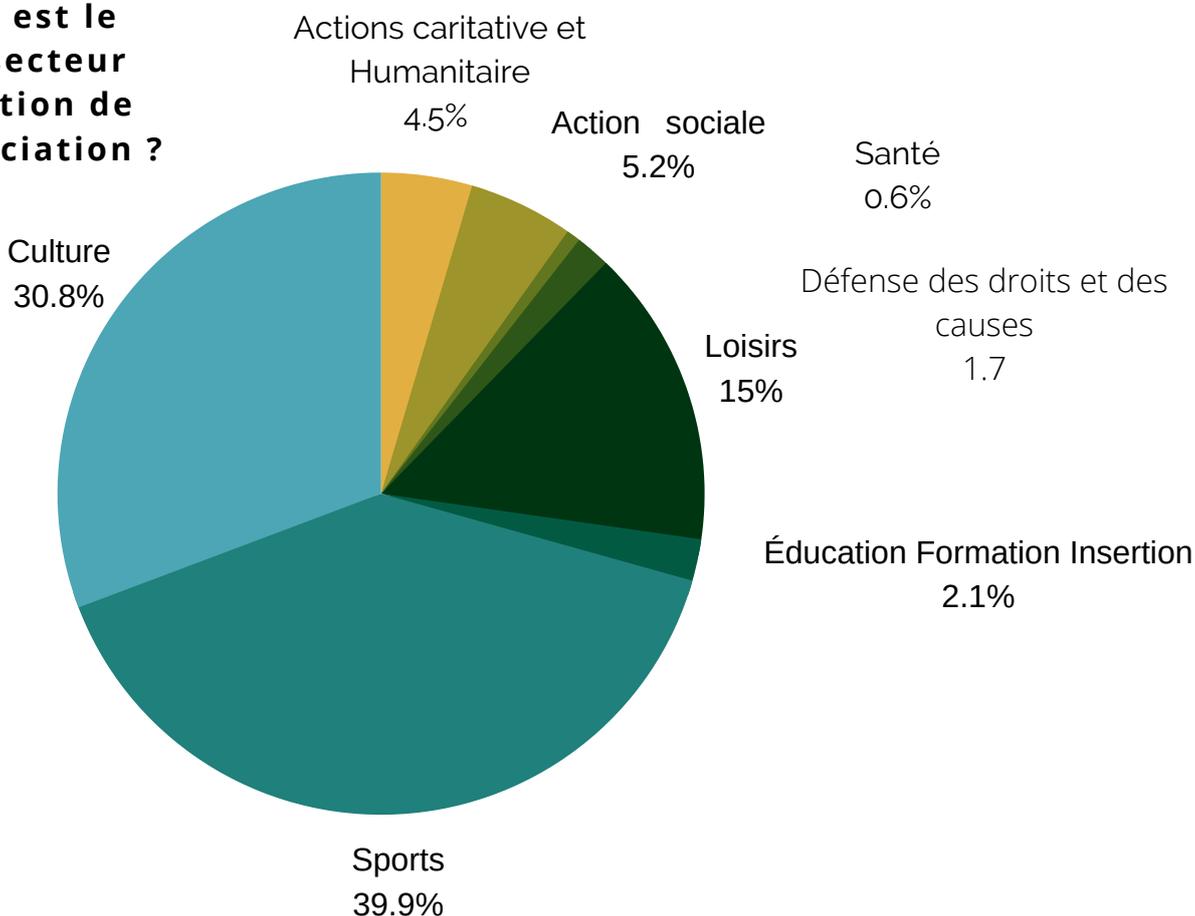
des associations répondantes souhaitent être accompagnées sur la gestion employeuse en lien avec cette crise sanitaire. (Demandes d'activité partielle, gestion des CDD, chèques emplois associatifs, statuts d'intermittents, aides financières, mise en place du DUERP, reprise d'activité..)

20

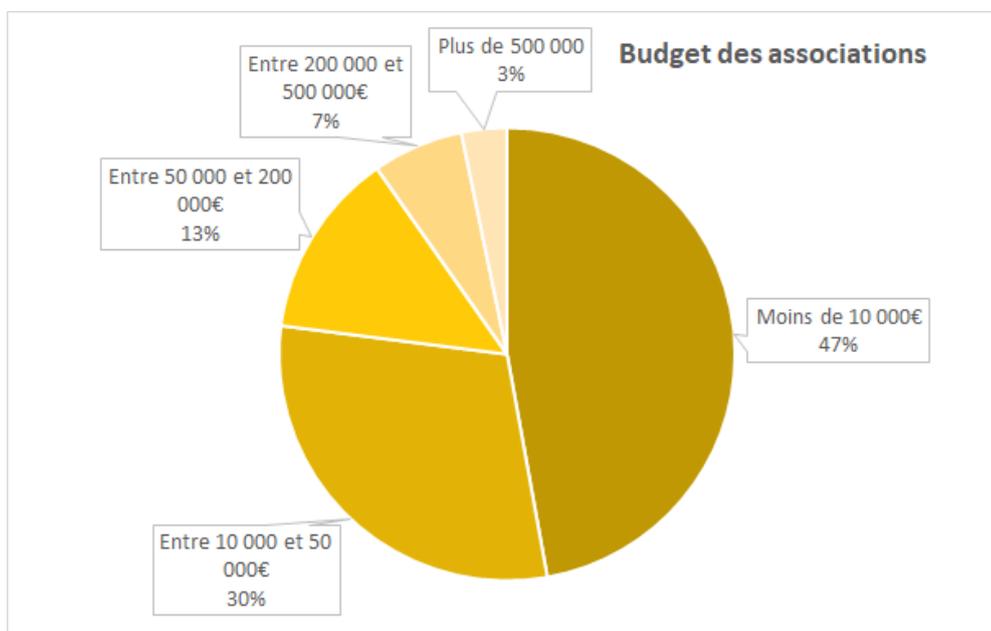
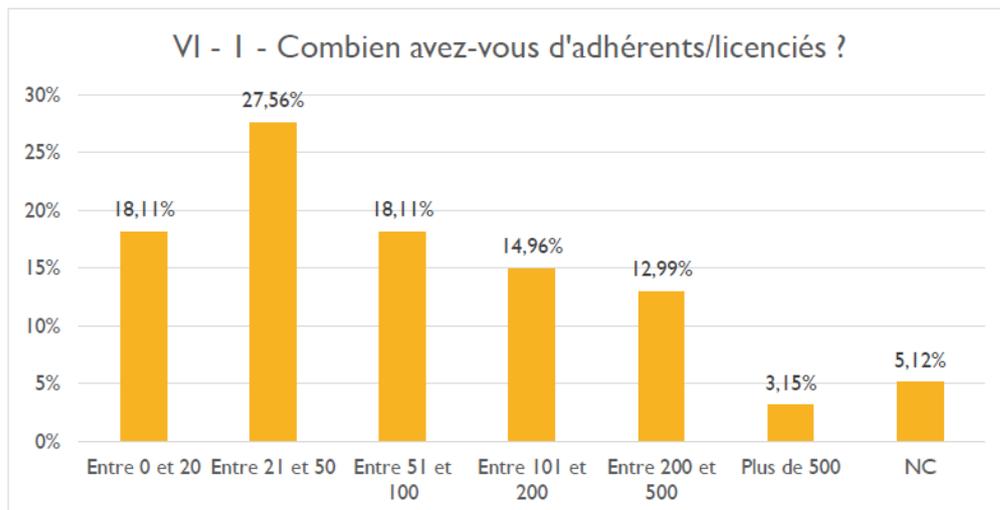
C'est le nombre d'associations répondantes qui ont du reporter l'embauche programmée d'un salarié !

TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS REpondantes

VI-1 - Quel est le principal secteur d'intervention de votre association ?



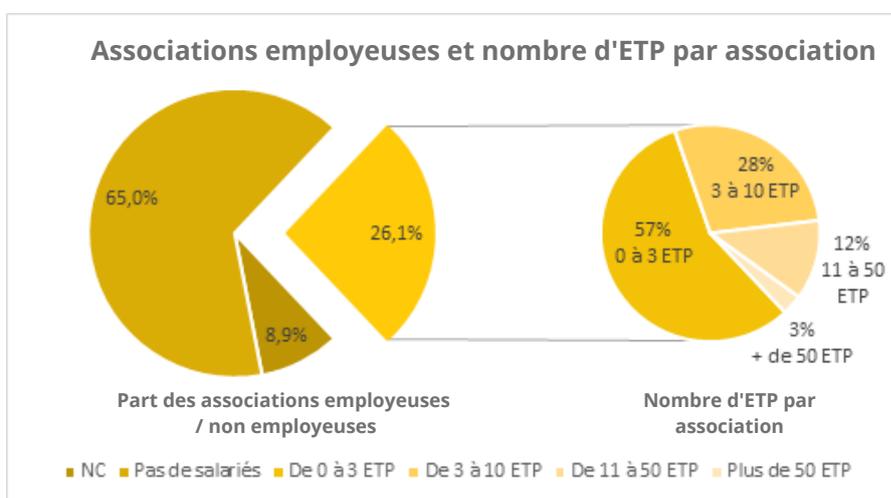
Plus de 63% des associations répondantes ont moins de 100 adhérents.



Près de la moitié des associations répondantes ont un budget inférieur à 10 000€.

Sur 252 associations répondantes 170 soit 67.5% appartiennent à un réseau / sont fédérés.

Sur les 234 associations répondantes, 165 n'ont pas de salariés, ce qui représente 65% des associations qui ont répondu à l'enquête. Sur les 26% d'associations ayant des salariés, la majorité 57% sont des associations avec moins de 3 ETP.



Afin de compléter l'enquête et d'accompagner les associations de l'Allier pendant la crise sanitaire, le CRIB, en lien avec les services de l'Etat, a développé plusieurs actions.

Cette collaboration a permis d'une part d'accompagner au mieux les associations qui ont sollicité la Préfecture et le CRIB directement, mais aussi de valoriser l'action du CRIB par une valorisation de ces actions dans les publications de la Préfecture (site internet, newsletter...).



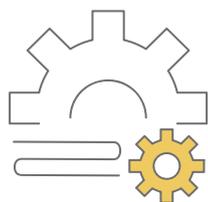
12 Newsletters aux associations, afin de diffuser les informations liées à la crises (vie associative, fonds d'urgences, décrets, ordonnances, gestion employeurs...). **456** adresses mails destinataires !



1 Enquête "**#Covid-19 : quels impacts pour les associations de l'Allier?**" auprès de **254** associations, pour repérer les besoins et problématiques immédiates et à venir.



1 Visio Préfecture - CRIB avec **95** participants, pour recenser les difficultés et les interrogations des associations, de mettre en avant les initiatives et d'identifier les problématiques ou besoins.



3 Ateliers en Visio conférence sur :
Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
Les outils numériques pour la gestion associative
Loi 1901 et la tenue des instances statutaire en cette période
62 participants aux ateliers !



3 Emissions de radio pour informer des possibilités d'accompagnement par le CRIB
2 articles de presse / page facebook / site internet / info aux maires de la Préfecture



1 espace drive rassemblant la documentation ressource pour les associations

CRIB ALLIER

Tél. PSLA : 06 32 81 18 73 - Tél. FDCS : 07 86 99 74 44

Courriel : crib03@profession-sport-loisirs.fr - federation.csx03.vieasso@gmail.com